

Bulletin mensuel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants

N°2022 - 10 – Novembre 2022

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
AÏKA 100	2140052	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022
CLIOPHAR	9800496	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022
CLOPY	2150699	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022
COPLESS	2000087	Fongicide	Cuivre	Professionnel	14/09/2022
GLOPYRALID 100 SL	2040067	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022
GLOPYRALID SL	2161098	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022
SUNJET FLORA	2171121	Fongicide	Azoxystrobine, isopyrazam	Professionnel	11/08/2022
VIVENDI 100 SL	2110142	Herbicide	Clopyralid	Professionnel	17/08/2022

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
GRETEG	2220752	Fongicide	X							Difénoconazole	Concentré émulsionnable	21/09/2022
SCENIC GOLD	2220723	Fongicide	X							Fluoxastrobine, fluopicolide	Suspension concentrée pour traitement des semences	16/09/2022

(*) GC : grandes cultures
L : cultures légumières
A : arboriculture
O : cultures ornementales
V : viticulture
ZNA : zones non agricoles
D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

III- Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
BASAGRAN SG	9500628	Herbicide	Bentazone	Professionnel	Extension usage majeur	26/09/2022
BOUDHA	2120131	Herbicide	Metsulfuron-méthyle, tribénuron-méthyl	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	16/09/2022
CHARDOL 600	9100296	Herbicide	2,4-D	Professionnel	Extension usage majeur	03/10/2022
SERIFEL	2171248	Fongicide	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche MBI600	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	21/09/2022
TRS2	2120180	Adjuvant / bouillie herbicide	Esters éthyliques d'acides gras, C16-C18 et C18 insaturés (CAS n° 85049-36-1)	Professionnel	Renouvellement décennal	28/09/2022

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [note de service DGAL/SDSPV/2022-678 du 14 octobre 2022](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).